



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E93463

VALABLE JUSQU'AU 23/09/2027

ÉDITÉ LE

10/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/01/2000

Forme juridique : SARL

Capital : 9 200

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PAU 429956139

Siret : 429 956 139 00035

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 7120185

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 0000010541255704

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 0000010541255704

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : SARL CACHAU ET FILS

3 RUE DE L'AULOZETTE
ZONE D'ACTIVITE EUROLACQ 2
64170 LABASTIDE-MONREJEAU

Téléphone : 05 59 77 11 70

Fax : 05 59 77 18 55

Portable : 06 07 82 71 97

Site Internet : <http://cachau.fr>

E-mail : contact@cachau.fr

Responsabilité légale :
CACHAU FRANCOIS GÉRANT

Effectif moyen : 30

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	22/06/2023
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	23/06/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	23/06/2026
5311 PROB	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	05/03/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	18/10/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	18/10/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	18/10/2022
o Ventilation mécanique	05/03/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.